



Décret sur l'activation des bénéficiaires du RI par l'inscription obligatoire auprès du Forem

Webinaire Fédération des CPAS - Forem
17 décembre 2025



Fédération
des CPAS

Introduction



ISP

Contexte

- Accroissement des besoins en ISP des CPAS en suite réforme chômage
- Pas de soutien financier du Régional dans le cadre de la réforme du chômage

--> Importance d'une meilleure articulation entre CPAS et Forem



Cadre juridique

- Décret relatif à l'activation des bénéficiaires du RI par l'inscription obligatoire au Forem
- AGW Accompagnement modifiant l'arrêté du 21 décembre 2022 portant exécution du décret du 12 novembre 2021 relatif à l'accompagnement orienté coaching et solutions



Fédération
des CPAS

Le Décret



ISP

Public éligible (art. 3)

- Tout bénéficiaire du **RI**
- Tout bénéficiaire de l'**ASE**
- Tout travailleur occupé dans le cadre d'un contrat de travail « **Article 60/61** »

! Exceptions:

- les personnes dispensées pour raisons de santé ou d'équité
- Les personnes définies comme non-mobilisables (art. 27 al. 1^{er}, 19° de l'AR du 25 11 91 portant réglementation du chômage)

Personnes non-mobilisables = « *chômeurs qui, en raison de leur âge, de leur état de santé ou de leur situation sociale particulière, ne peuvent pas être tenus de participer aux actions de remise au travail ou de formations organisées par l'ONEM ou les services régionaux de l'emploi.* »



Inscription auprès du Forem (art. 4)

- Le CPAS est responsable de l'inscription du CE dans les **4 semaines qui suivent la décision d'octroi** du RI/ ASE
 - Pour les travailleurs art. 60 et 61, le délai pour l'inscription est de **90 jours minimum avant la fin du contrat** de travail et dès le début du contrat si besoin de l'offre de services du Forem.
- !! Réforme aides à l'emploi: ~~durée inoccupation~~ → durée inscription
- La personne reste inscrite en tant que chercheur d'emploi tant que son inscription respecte le cadre légal du Forem (cf. manquements et absences injustifiées)

Rôle du CPAS (art. 5 à 7 + 14)

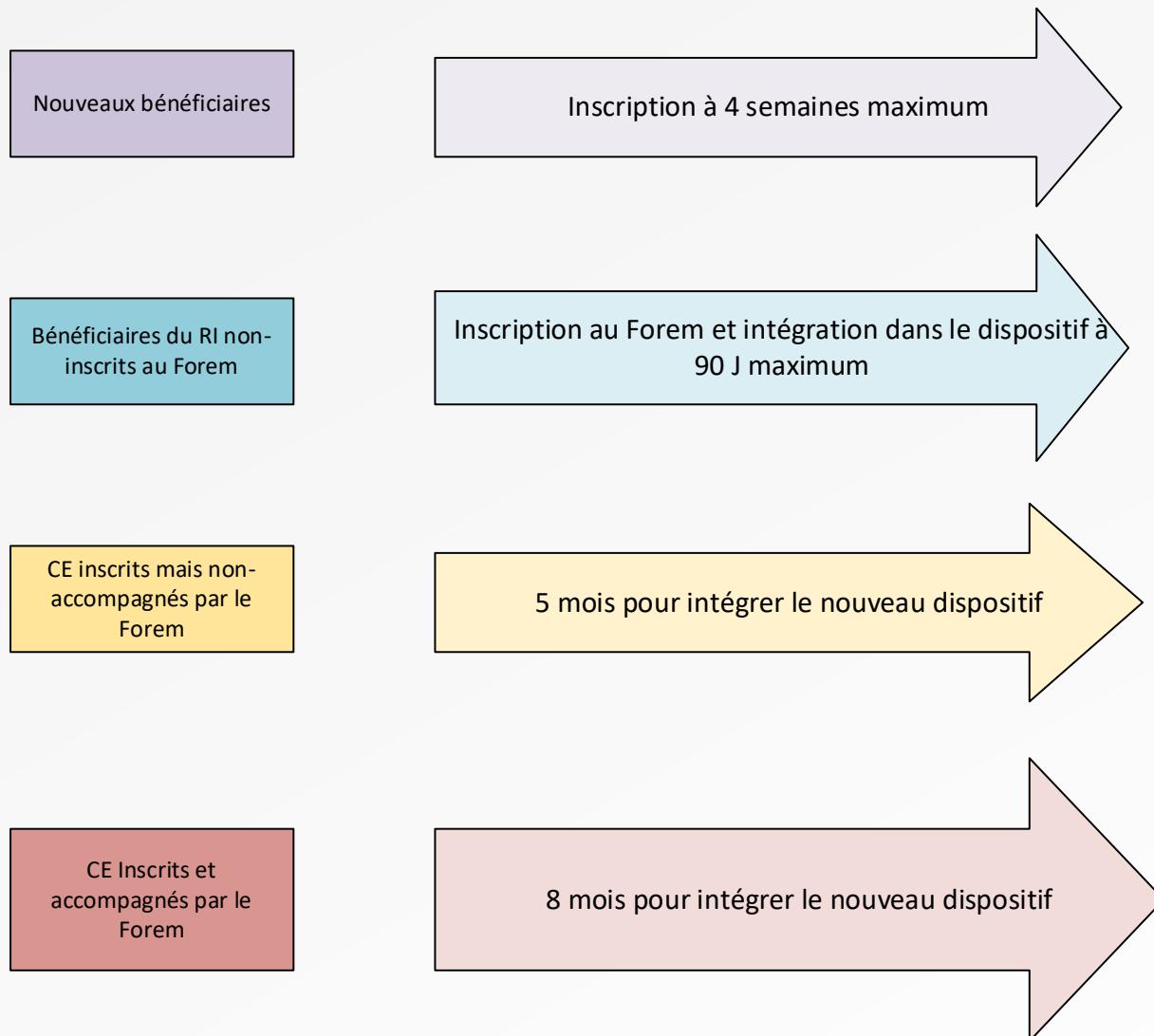
Accompagnement social et vers l'emploi

- Le CPAS garde la main sur l'accompagnement social de la personne
A maximum 1 mois, le CPAS décide de l'organisme chargé de la coordination et du suivi du parcours vers l'emploi (possibilité de modifier ensuite)
 - Le Forem prend en charge l'accompagnement vers l'emploi si le CPAS lui délègue cet accompagnement (pour les CE avec un degré d'employabilité élevé, moyen, faible)
- Le CPAS conserve la main sur l'accompagnement vers l'emploi dans tous les cas où le chercheur d'emploi dispose d'une employabilité très faible
 - Le CPAS peut néanmoins recourir de manière ponctuelle à une offre de services du Forem dans ce cas

Ceci constitue la règle pérennisée mais ! Mesures transitoires



Mesures transitoires



Dossier unique (art. 8)

- L'inscription du CE est consignée dans le dossier unique
- Le CPAS y inscrit qui se charge de l'accompagnement vers l'emploi
- Toutes les actions entreprises par le CPAS ou le Forem dans le cadre du parcours vers l'emploi sont consignées dans le dossier unique



Accompagnement articulé (art. 9)

- Les personnes qui s'inscrivent au Forem sont suivies par ce dernier selon ses modalités.
- Pour les personnes pour qui le CPAS garde la main, c'est le CPAS qui fixe les modalités de l'accompagnement
- Les travailleurs « art. 60 » ont accès à toute l'offre de services du Forem, à l'exception de l'accompagnement par un conseiller

Manquements (art. 10)

- Le Forem informe le CPAS, via le dossier unique, de toute action réalisée ainsi que de tout manquement
- Sans préjudice de la décision du CPAS

Echange de données (art. 11)

- Le Forem et les CPAS échangent toutes les informations utiles au parcours vers l'emploi (pas les informations sociales)
- Cet échange se fait via le dossier unique

Modalités du partenariat (art. 12 et 13)

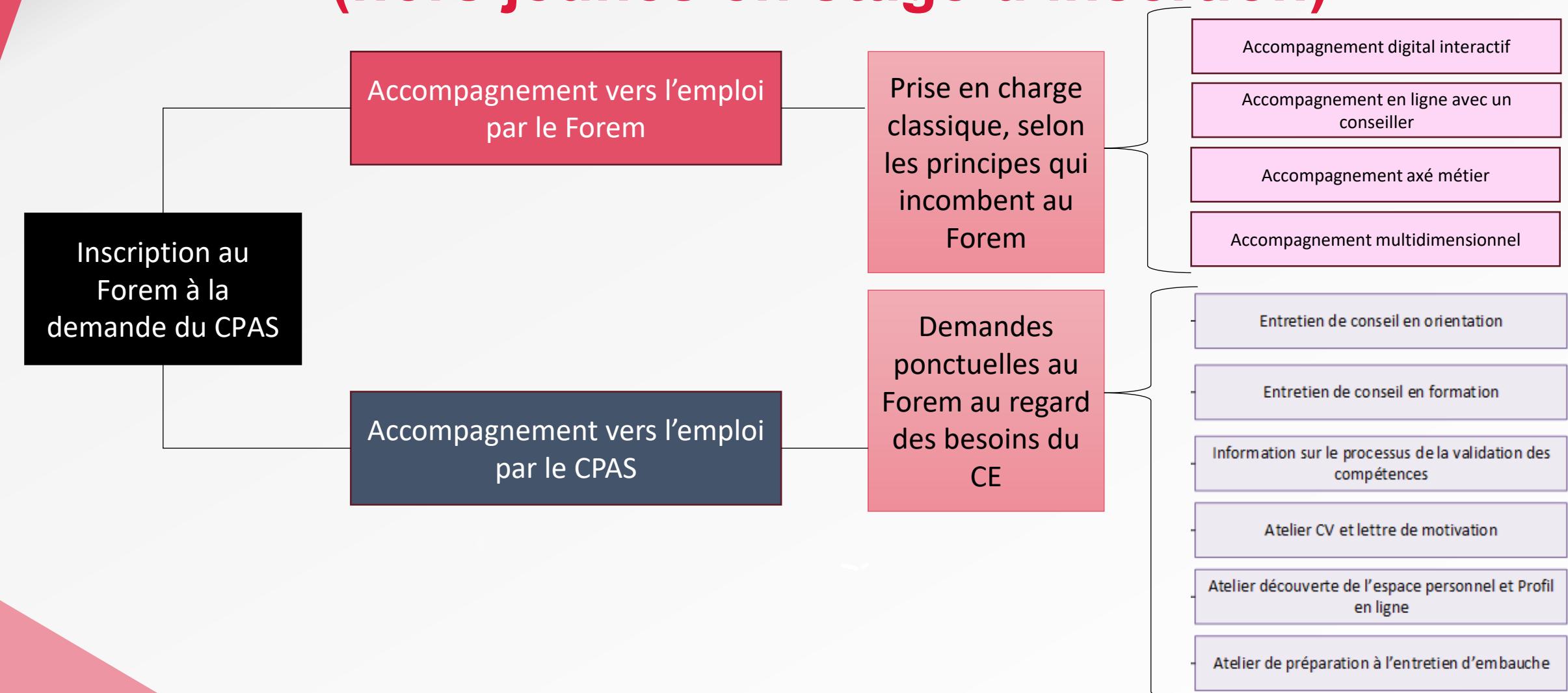
- Le Forem invite les CPAS à une concertation semestrielle
- Le Forem et la Fédération des CPAS établissent conjointement un RA annuel



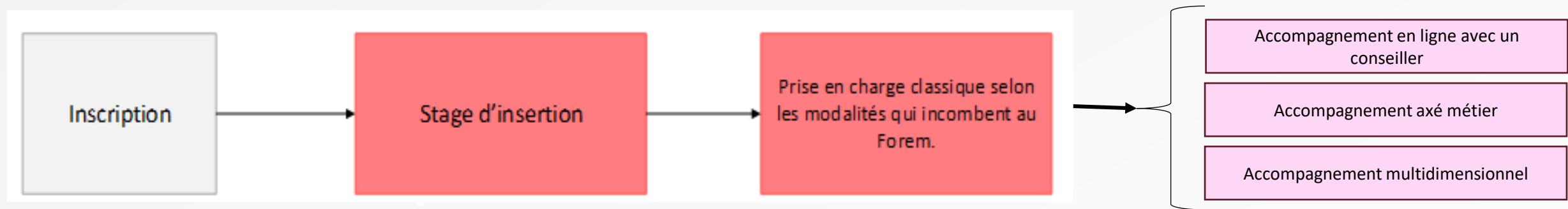
Fédération
des CPAS

Accompagnement au Forem

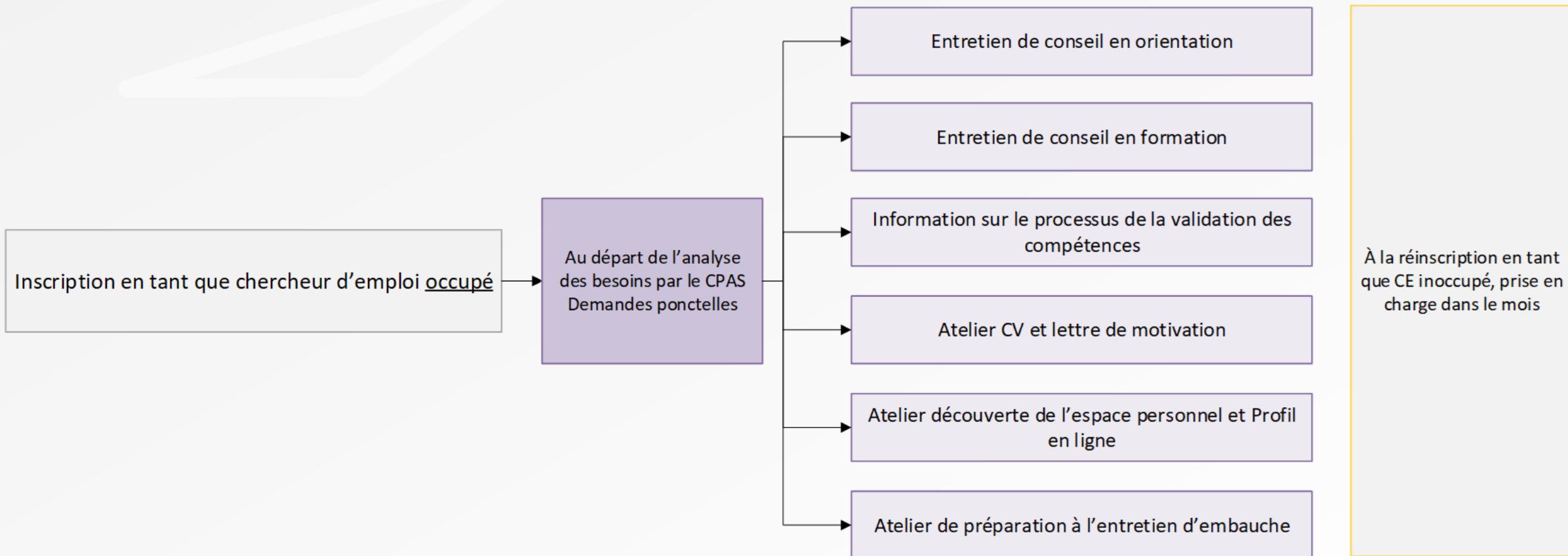
Accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du RI (hors jeunes en stage d'insertion)



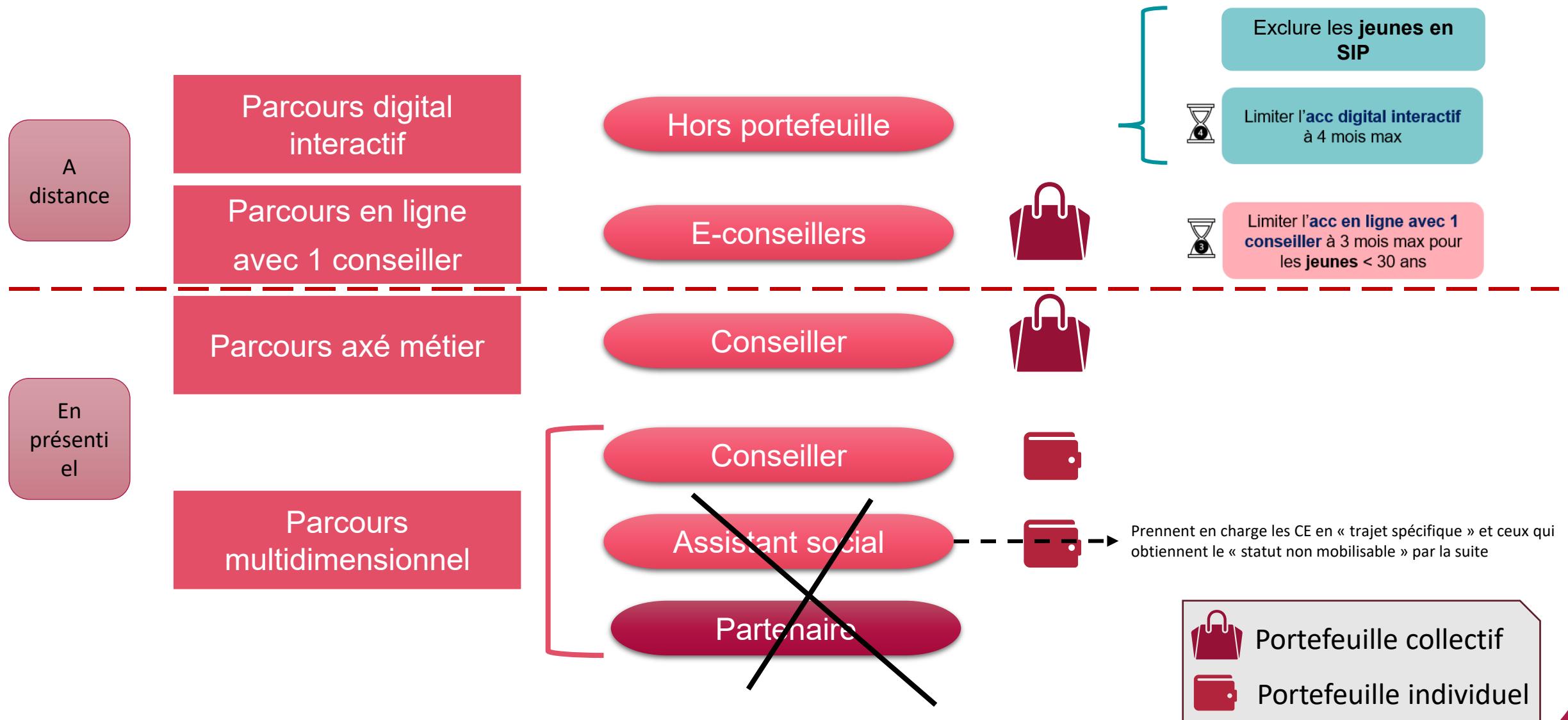
Accompagnement vers l'emploi des jeunes en stage d'insertion



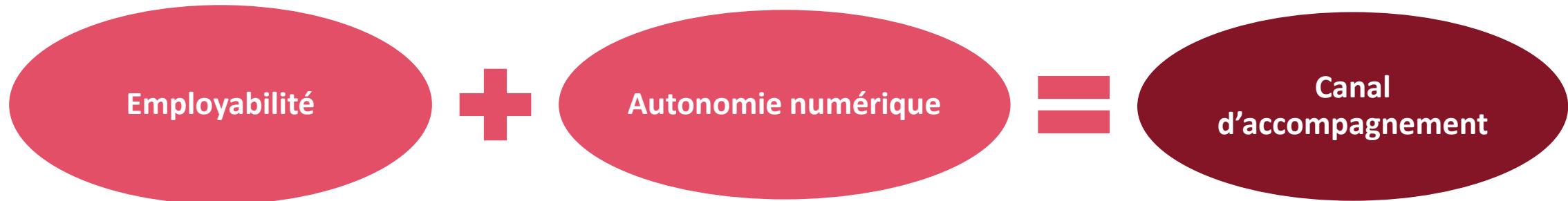
Accompagnement vers l'emploi des travailleurs sous contrat art. 60/61



PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT - GESTION DE PORTEFEUILLES



SEGMENTATION DES CHERCHEURS D'EMPLOI



Employabilité ↓ / Autonomie numérique →	<input checked="" type="checkbox"/> Autonome numériquement	✗ Non autonome numériquement
● Elevée	Digital interactif prioritaire : suivi via espace personnel, max. 4 mois En ligne avec conseiller	Axé métier : accompagnement en présentiel pour compenser le manque de compétences numériques.
● Moyenne	En ligne avec conseiller si les compétences numériques permettent d'échanger à distance Axé métier prioritaire pour développer/actualiser les compétences métier	Axé métier : formation, remise à niveau, réorientation.
● Faible	Multidimensionnel : obstacles trop lourds	Multidimensionnel : suivi intensif, social + professionnel
● Très faible	Multidimensionnel : obstacles extra-professionnels majeurs	Multidimensionnel : coordination pluridisciplinaire, opérateurs sociaux spécialisés

L'employabilité (AGW Accompagnement)

Définition :

Les compétences, connaissances, qualifications, les expériences professionnelles, et les données de santé formulées en termes d'aptitudes ou inaptitudes ou de restrictions au regard de certains métiers

qui renforcent l'aptitude d'une personne à trouver et à conserver un emploi, à progresser au niveau professionnel et à s'adapter au changement tout au long de la vie professionnelle.

- Le Forem doit évaluer le **degré d'employabilité** du CE et déterminer sur cette base la catégorie d'employabilité à laquelle il appartient
- L'analyse de **l'employabilité** du chercheur d'emploi **est affinée et adaptée tout au long de son parcours**, dans un objectif de progression de cette employabilité

Le degré d'employabilité

Elevée

Le CE dispose d'une forte probabilité de s'insérer durablement sur le marché du travail à court terme

Moyenne

Le CE dispose d'une probabilité réduite de s'insérer durablement à court terme, en raison d'obstacles principalement liés à l'insuffisance de compétences attendues pour les métiers visés. Toutefois, ces obstacles peuvent être surmontés à court terme grâce à une action ciblée

Faible

Le CE dispose d'une faible probabilité de s'insérer durablement à court terme, en raison d'obstacles majeurs d'ordre professionnel ayant un impact significatif sur son insertion.

Très faible

Le CE dispose d'une très faible probabilité de s'insérer durablement à court terme, en raison d'obstacles multiples dépassant les seules dimensions professionnelles, ayant un impact significatif sur son insertion, nécessitant une approche globale et des interventions pluridisciplinaires spécifiques avant un accompagnement vers l'emploi.

DIAGRAMME DE DÉCISION

permettant l'évaluation opérationnelle du degré d'employabilité du CE inscrit au Forem

	Obstacles à l'insertion :	Présence de Frein PMS	Absence de projet prof.	Manque de maitrise du Français	Manque de robustesse du PM (permis de conduire inclus)	Absence d'expérience
Employabilité très faible	Obstacles multiples dépassant les seules dimensions professionnelles	Oui	/	/	/	/
Employabilité faible	Obstacles majeurs d'ordre professionnel	Non	Oui	/	/	/
Employabilité faible	Obstacles majeurs d'ordre professionnel	Non	/	Oui	/	/
Employabilité moyenne	Obstacles principalement liés à l'insuffisance de compétences	Non	Non	Non	Oui	/
Employabilité moyenne	Obstacles principalement liés à l'insuffisance de compétences	Non	Non	Non	/	Oui
Employabilité élevée	Pas d'obstacles	Non	Non	Non	Non	Non

Deux cas de non-respect des obligations

- Constat de manquement acté lors de l'évaluation formalisée
- Absence non justifiée ou justification non admise à une convocation envoyée par recommandé



1

L'évaluation formalisée porte sur l'accomplissement du plan d'actions, les démarches personnelles de recherche d'emploi, l'attitude active du chercheur d'emploi et l'examen de la présence de circonstances atténuantes

2

Répondre aux sollicitations (aux entretiens, aux ateliers...)

Conséquences pour nos publics ordinaires



Bénéficiaire d'allocation d'insertion ou de chômage* (cat 00, 04, 07)

- **En cas de constat de manquement :** transmission immédiate du dossier au service contrôle – **Dispo active**
- **En cas d'absence non justifiée ou non admise à une convocation envoyée par recommandé :** transmission du dossier au service contrôle dans le cadre d'une situation potentiellement litigieuse « **Défaut de présentation Forem** » – **Dispo passive**



Jeune en stage d'insertion (cat 02 et 22)

- **En cas de constat de manquement :** le constat sera analysé lors des évaluations de contrôle – **Dispo active**
- **En cas d'absence non justifiée ou non admise à une convocation envoyée par recommandé :** l'absence du CE aux convocations sera analysée lors des évaluations de contrôle – **Dispo active**



CE libres (cat 03, 05, 23)

- **En cas de constat de manquement :**
 - 1^{er} constat de manquement: délai raisonnable de régularisation laissé au CE
 - 2^{ème} constat de manquement: suspension de l'accompagnement & **radiation de l'inscription**
- **En cas d'absence non justifiée ou non admise à une convocation envoyée par recommandé :** suspension de l'accompagnement pour une durée minimale de 3 mois, **assortie d'une radiation de l'inscription**.

Impact de la radiation :

- En cas de réinscription dans un délai inférieur à 3 mois, le chercheur d'emploi reprend son parcours d'accompagnement au stade où il en était avant la suspension, selon les modalités en vigueur au moment de celle-ci.
- En revanche, si la réinscription intervient après un délai de plus de 3 mois, le parcours d'accompagnement est réinitialisé : l'ancien plan d'actions aura été clôturé et un nouveau parcours est initié.

Quid attitude du travailleur social du CPAS si cela survient ?



Fédération
des CPAS

L'espace partenaire



ISP

Au départ du Compte entreprise

Mon espace entreprise

Bonjour -Pauline CHERUY

Bienvenue dans l'espace de l'entreprise Centre public d'Action sociale de La Louvière

Entreprise : Centre public d'Action sociale de La Louvière

Nº BCE : [REDACTED]

Adresse : 15 Place de la Concorde(LL) - 7100 - LA LOUVIÈRE

Unité d'établissement : Centre

[REDACTED]

Nº BCE : [REDACTED]

Adresse : - [REDACTED]
[REDACTED]

[Changer](#)

> Accéder à l'Espace Partenaire



Rechercher un candidat

Mon tableau de bord

Bienvenue dans votre Espace Partenaire. Ce tableau de bord vous permet d'accéder facilement et directement aux différentes fonctionnalités nécessaires à l'échange d'informations entre vous et le Forem.

Nom de l'employé : Pauline Cheruy

Opérateur : Centre public d'Action sociale de La Louvière



[Formapass](#)



[VDU](#)

[Besoin d'aide?](#)

[Consultez la charte éthique](#)

ACTIONS DISPONIBLES

- Paramétrier mes activités
- Candidats 
- Suivi de candidats
- RAFI enregistrés (2)
- RAFI envoyés (27)

3

CE dont la demande de collaboration est en cours

4

CE dont la demande de collaboration a été clôturée dans les 30 derniers jours

6

CE pour lesquels un agent Forem a ajouté un commentaire dans les 30 derniers jours



Rechercher un ou plusieurs candidats

Nouveaux candidats

Cette page vous permet de créer un dossier pour un ou plusieurs candidats.

Nom de l'employé : Pauline Cheruy

Opérateur : Centre public d'Action sociale de La Louvière

ACTIONS DISPONIBLES

- Paramétrter mes activités
- Candidats
- Suivi de candidats
- RAFI enregistrés (2)
- RAFI envoyés (27)

Numéro d'identification (NISS)

  Importer une liste de NISS

Trier par

Nom	Prénom	Niss	Statut
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	

Lignes par page 1-1 sur 1

[Retour à l'accueil](#) 

Demande de collaboration

Suivi de candidats 

Cette page vous permet d'assurer le suivi de candidats pour lesquels vous avez précédemment créé un fichier.

ACTIONS DISPONIBLES

- Paramétriser mes activités
- Candidats
- Suivi de candidats
- RAFI enregistrés (2)
- RAFI envoyés (27)

NISS Nom Prénom
Nom de l'action Date de début de l'action entre et
Lieu Candidat
 Inclure les suivis clôturés

[Effacer les filtres](#) [Valider et rechercher](#)

Filtre(s) Actif(s): NISS: 89.12.31-304.40 

[Tout exporter](#)

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NISS	Nom	Prénom	Nom de l'action	Lieu	Type de collaboration	Date de début	A 
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	

Journal de suivi
VDU
Collaboration Forum CPAS



Le CPAS est invité à déterminer l'organisme chargé de l'accompagnement vers l'emploi

Sélectionnez le type de collaboration



Précisez l'organisme chargé de la coordination et du suivi de la mise en œuvre du parcours vers l'emploi

Pour les personnes occupées par un contrat de travail de type article 60 § 7 et 61, le CPAS est par défaut responsable de la mise en œuvre de l'accompagnement vers l'emploi durant la période d'occupation.

- CPAS (le CPAS est responsable de l'accompagnement vers l'emploi et peut adresser des demandes de collaboration ponctuelles au Forem pour des actions d'orientation, de conseil en formation et de recherche d'emploi)
- Forem (le CPAS délègue au Forem l'accompagnement vers l'emploi)

Soit le CPAS garde la main sur l'accompagnement et sollicite le Forem pour des demandes ponctuelles, soit il délègue totalement l'accompagnement au Forem.

[Fermer](#)[Enregistrer](#)

Demande de collaboration ponctuelle au regard des besoins du CE.

Demande de collaboration CPAS

nom de l'employé : Pauline Chery
Opérateur : Centre public d'Action sociale de La Louvière

ACTIONS DISPONIBLES

- Paramétrier mes activités
- Candidats
- Suivi de candidats
- RAFI enregistrés (2)
- RAFI envoyés (27)

Orientation

- Entretien individuel d'orientation par les Carrefours et Cités des Métiers

Formation

- Entretien de conseil pour une formation du Forem (pour toute autre formation, veuillez sélectionner «Entretien individuel d'orientation dispensé par les Carrefours et Cités des Métiers»).
- Information sur le processus de validation des compétences

Recherche d'emploi

- Atelier CV et lettre de motivation adapter et personnaliser ses outils de candidature
- Atelier se préparer à un entretien d'embauche
- Atelier améliorer le Profil existant sur le site du Forem et découvrir les plus-values de son Espace personnel

Informations complémentaires

Projet professionnel de la personne*

test

4/1000

Compétences techniques acquises*

test

4/1000

Besoins identifiés*

test

4/1000

Actions mises en oeuvre par le CPAS et pistes d'actions éventuelles*

test

4/1000

[Retour au journal de suivi](#) Valider



Suivi des demandes

Suivi de candidats

Cette page vous permet d'assurer le suivi de candidats pour lesquels vous avez précédemment créé un fichier.

Nom de l'employé : Pauline Cheruy
Opérateur : Centre public d'Action sociale de La Louvière

ACTIONS DISPONIBLES

- Paramétrier mes activités
- Candidats
- Suivi de candidats
- RAFI enregistrés (2)
- RAFI envoyés (27)

NISS

Nom

Prénom

Nom de l'action

Date de début de l'action entre et

Lieu

Candidat

Inclure les suivis clôturés

[Effacer les filtres](#) [Valider et rechercher](#)

Filtre(s) Actif(s):

Tout exporter

Journal de suivi 
████████
VDU
Collaboration Forem CPAS

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NISS	Nom	Prénom	Nom de l'action	Lieux	Type de collaboration	Date de début	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	████████	████████	-	-	-	-	-	<input type="checkbox"/>

Collaboration Forem CPAS 15 Place de la Concorde(LL), 7100 CPAS LA LOUVIÈRE 11/12/2025



Suivi des demandes

Journal de suivi de [REDACTED]

Cette page vous permet de voir l'ensemble des événements du parcours réalisé par le candidat dans votre structure.

Nom de l'employé : Pauline Cheruy

Opérateur : Centre public d'Action sociale de La Louvière

- ACTIONS DISPONIBLES
- Paramétriser mes activités
 - Candidats
 - Suivi de candidats
 - RAFI enregistrés (2)
 - RAFI envoyés (27)

Historique des événements du chercheur d'emploi				
	Libelle	Date de début	Date de fin	Statut
	▼ Collaboration Forem CPAS	11/12/2025	-	En cours
	Atelier améliorer le Profil existant sur le site du Forem et découvrir les plus-values de son Espace personnel	11/12/2025		En attente

Lignes par page 1-1 sur 1

[Retour vers le suivi](#)



Demande en cours = prise en charge de la demande et inscription de la personne à la prestation souhaitée

Journal de suivi de [REDACTED]

Cette page vous permet de voir l'ensemble des événements du parcours réalisé par le candidat dans votre structure.

Nom de l'employé : Pauline Cheruy

Opérateur : Centre public d'Action sociale de La Louvière

ACTIONS DISPONIBLES

- Paramétrier mes activités
- Candidats
- Suivi de candidats
- RAFI enregistrés (2)
- RAFI envoyées (27)

Historique des événements du chercheur d'emploi				
	Libelle	Date de début	Date de fin	Statut
	▼ Collaboration Forem CPAS	11/12/2025	-	En cours
	Atelier améliorer le Profil existant sur le site du Forem et découvrir les plus-values de son Espace personnel	11/12/2025	■■■■■	En cours

Lignes par page 1-1 sur 1

[Retour vers le suivi](#)

VDU: « réservation prestation »



Demande clôturée

Journal de suivi de [REDACTED]

Cette page vous permet de voir l'ensemble des événements du parcours réalisé par le candidat dans votre structure.

Nom de l'employé : Pauline Cheruy

Opérateur : Centre public d'Action sociale de La Louvière

ACTIONS DISPONIBLES

- Paramétrier mes activités
- Candidats
- Suivi de candidats
- RAFI enregistrés (2)
- RAFI envoyés (27)

Historique des événements du chercheur d'emploi				
	Libelle	Date de début	Date de fin	Statut
	> Collaboration Forem CPAS	11/12/2025	-	Clôturé

Lignes par page 1-1 sur 1

Retour vers le suivi



Si la personne n'est pas inscrite ou si le motif de son inscription est erroné

CE non éligible

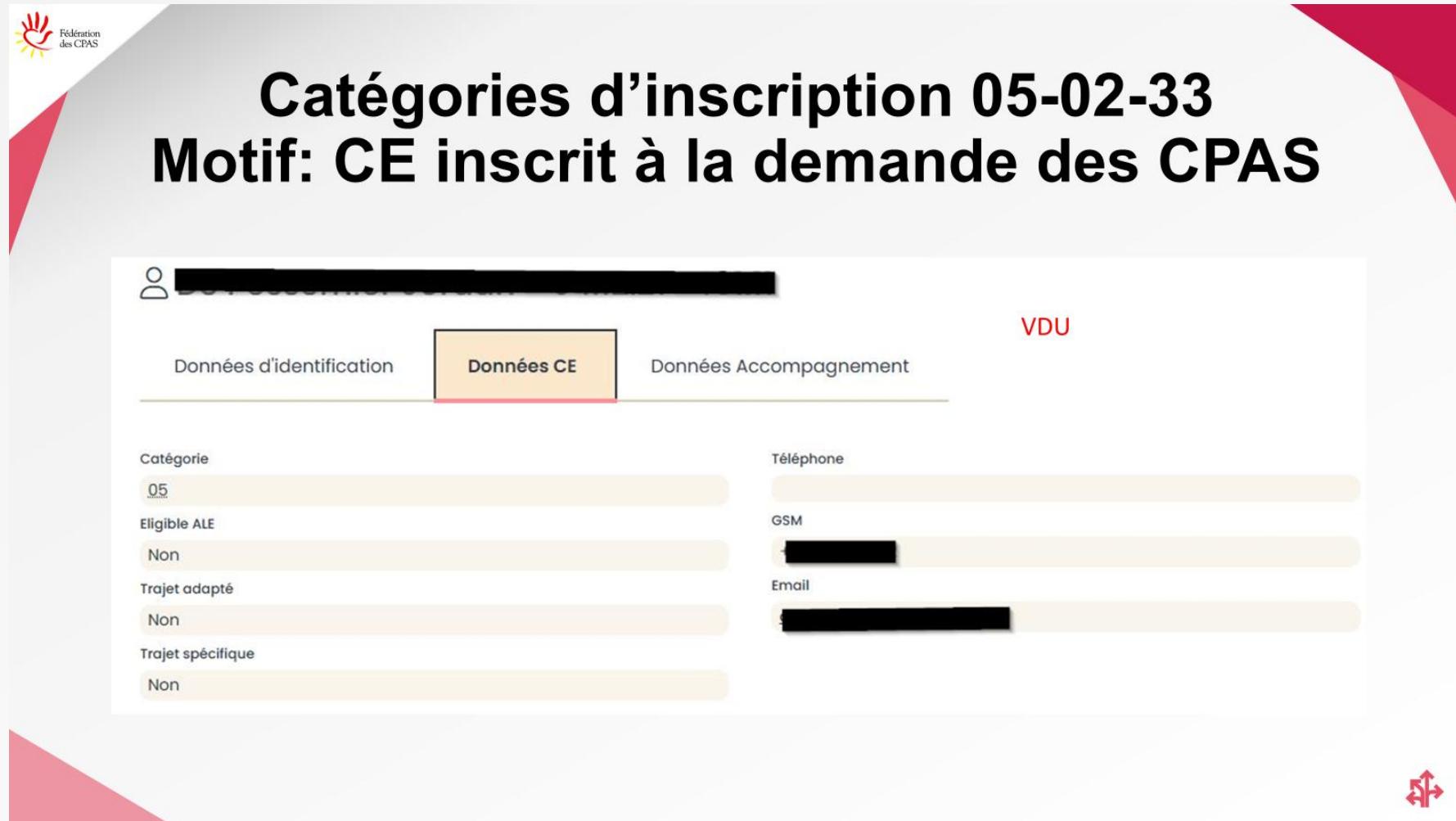


Le motif de l'inscription du CE est erroné. Vous avez accès au dossier du chercheur d'emploi mais vous ne pouvez pas introduire de demande de collaboration. Pour rappel, lors de l'inscription, le CE visé par la collaboration Forem/CPAS doit s'inscrire pour les motifs suivants :

- Je bénéficie d'allocations du CPAS ou je m'inscris à la demande du CPAS
- J'ai un contrat de travail (pour les travailleurs art.60 § 7 et 61)


[Fermer](#)

Lecture du dossier unique: inscription du CE. Données Mon profil



Catégories d'inscription 05-02-33
Motif: CE inscrit à la demande des CPAS

VDU

Données d'identification	Données CE	Données Accompagnement
Catégorie 05	Téléphone	
Eligible ALE Non	GSM	
Trajet adapté Non	Email	
Trajet spécifique Non		

Présence aux rendez-vous et retour d'informations

- Données Mon Profil
- Métiers
- Parcours accompagnement
- Formations
- Retour Action formation / insertion (RAFI)
- Réservations de prestations
- Prestations
- Disponibilité
- Dispenses
- Tests de compétences
- Documents utiles
- CPAS

 [REDACTED]
Votre nom et prénom : [REDACTED]

Données d'identification
Données CE
Données Accompagnement

Nom

[REDACTED]

Prénom

[REDACTED]

Réservations de prestations

←

Quand	Quoi	Objectifs	Prestataire	Contexte	Orientation du suivi	Emetteur
27/05/2024	439049 - Entretien individuel / Entretien individuel en orientation	S'ORIENTER/S'informer sur un ou plusieurs métiers/s	Carrefour des Métiers de Référence	Informations données à	RUSSE Damien	
Profil RIASEC difficilement déterminable ... Quizz MVAE F (12 pts): gestion, secrétariat, défense, surveillance. Métiers conservés: agent immo, vendeur, commerçant, gérant, employé de bureau et pompier/amublancier/militaire. Problème besoin de travailler rapidement car situation (avec son frère) devient délicate à supporter financièrement... conseils ou é comment postuler donnés + avis sur reprise études/formations (bachelier comptia, ifapme conseiller financier, transport non urgent de patient, etc.)						




Le plan d'action

Données Mon Profil

Métiers

Parcours accompagnement

Formations

Retour Action formation / insertion (RAFI)

Réservations de prestations

Prestations

Disponibilité

Dispenses

Tests de compétences

Documents utiles 

CPAS



Clôture du Forms le 31/12/25

Toutes les nouvelles demandes de collaboration sont initiées au départ de l'espace partenaire à partir du 01/01/26





Fédération
des CPAS

Merci de votre attention



ISP

Inscrire le bénéficiaire en tant que chercheur d'emploi.

En ligne, avec le chercheur d'emploi au départ de son espace personnel.

Par téléphone 0800 93 947.

En présentiel, dans les services clientèles.

